

Rapport public Parcoursup session 2021

I.U.T. 2 de Grenoble - Diplôme de Comptabilité et de Gestion (5006)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2021.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
I.U.T. 2 de Grenoble - Diplôme de Comptabilité et de Gestion (5006)	Jury par défaut	Tous les candidats	50	828	291	527	20

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser à la vie des entreprises, notamment aux questions liées à la gestion et au management ainsi qu'à leur environnement économique et juridique.

Disposer de capacités d'analyse et de raisonnement logique. Ces compétences peuvent être appréciées par les résultats obtenus en classe de première et au cours de l'année de terminale en mathématiques, en économie, en sciences de gestion, en philosophie ou en histoire-géographie, suivant la filière suivie au lycée.

Montrer des qualités de réflexion, d'argumentation et de rédaction en français ainsi que des compétences linguistiques et de communication orale en anglais. Ces compétences peuvent être appréciées par les résultats obtenus en classe de première, à l'épreuve anticipée de français et au cours de l'année de terminale.

Posséder des aptitudes à un travail soutenu, approfondi et des capacités d'organisation.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous.

Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

FORMATION INITIALE :

Épreuves enseignées en première année DCG :

- UE 1 : Fondamentaux du droit
- UE 5 : Économie contemporaine
- UE 9 : Comptabilité
- UE 12 : Anglais appliqué aux affaires

Épreuves enseignées en deuxième année DCG :

- UE 2 : Droit des sociétés et des groupements d'affaires
- UE 4 : Droit fiscal
- UE 7 : Management
- UE 10 : Comptabilité approfondie
- UE 13 : Communication professionnelle

Épreuves enseignées en troisième année DCG :

- UE 3 : Droit social
- UE 6 : Finance d'entreprise
- UE 8 : Systèmes d'information de gestion
- UE 11 : Contrôle de gestion

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Nous conseillons aux candidats de porter une attention particulière à l'orthographe et de compléter le formulaire avec le plus grand sérieux. Chaque candidat doit expliquer en quoi la formation répond à son projet professionnel et, pour les étudiants en réorientation, les raisons de leur souhait de changer de formation. Nous conseillons aux candidats d'apporter des informations complémentaires dans le champ optionnel "Activités et centres d'intérêts".

Par ailleurs, les candidats en situation de handicap ont tout intérêt à le déclarer : non seulement les recruteurs n'ont pas accès à cette information, mais en cas de refus cela facilitera une demande de réexamen de la candidature auprès du rectorat.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau académique : notes obtenues	Épreuve anticipée de français, notes d'histoire-géographie, mathématiques, anglais, de première et terminale (pour la voie générale) ainsi qu' Économie- Gestion- Droit (pour les séries technologiques).	Relevé de notes	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Appréciations des enseignants	Comportement et assiduité	Bulletins de première et terminale	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et projet professionnel en adéquation avec les débouchés du DCG	Choix argumenté de la formation et cohérence du projet de formation avec les métiers visés par le candidat	Projet de formation motivé et rubrique "Activités et Centres d'intérêt"	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Laurence BILLARD,
 Directeur de l'établissement I.U.T. 2 de Grenoble